



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Dossier de presse

ALIMENTATION, DÉMOCRATIE, SOLIDARITÉ : DES PAYSAN-NES NOMBREUX POUR RELEVER LES DÉFIS

Congrès de Velanne les 7 & 8 juillet 2021

« Alimentation, démocratie, solidarité : des paysannes et paysans nombreux pour relever les défis » : l'intitulé du rapport d'orientation regroupe les enjeux qui ont été au cœur des débats du Congrès de la Confédération paysanne. L'agriculture paysanne (AP) est le projet qui réunit le réseau des Confédérations paysannes, dans leur diversité. L'AP est une démarche inclusive et accessible à l'ensemble du monde paysan et un projet de transition sociale et écologique de notre agriculture. Le taux record d'abstention aux élections chambres de 2019, comme ceux des dernières élections régionale et départementale, nous obligent à interroger nos fondamentaux, nos stratégies pour aller convaincre toutes celles et ceux qui n'y croient plus. Leur proposer un projet agricole, alimentaire et de société. Ce congrès a notamment acté l'engagement du comité national à renforcer et mettre des moyens, dans les deux années à venir, au service du soutien juridique des paysannes et paysans et pour une véritable coopération paysanne et citoyenne.



CONTACT PRESSE

- Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne : 06 07 55 29 09
- Véronique Marchesseau, secrétaire générale : 06 98 53 76 46
- Caroline Nugues, chargée de communication : 06 95 29 80 78

Aujourd'hui la FNSEA dit parler aux « paysans » et non plus aux agriculteurs, se fait dans un contexte de crise covid le défenseur opportuniste de la souveraineté alimentaire alors qu'ils ne savent pas ce que c'est ; s'offusque de l'importation massive des fruits. Or c'est par leurs décisions, leur co-gestion comme syndicat majoritaire depuis toujours, que le monde agricole se trouve dans les difficultés actuelles.

Rien dans ce quinquennat qui s'achève ne nous satisfait et ne nous convient dans le projet et les décisions agricoles et alimentaires : les EGA sont un échec sur le revenu paysan : la PAC qui se dessine, la PAC de la stabilité comme le dit le ministre Julien Denormandie, c'est la PAC de l'immobilisme, c'est un échec en train de s'écrire ; sur le foncier, on nous promettait une grande loi, c'est un renoncement, la loi climat c'est une succession de fausses solutions ! À chaque fois, avec un ministre, encore plus celui-là, qui se fait le porte-voix de la FNSEA en reprenant les mêmes mots sans se cacher ! En nous parlant dans une campagne à 11 millions d'euros, pour recruter des « entrepreneurs du vivant » ou en parlant de « souveraineté agro alimentaire ». Qui promet les « nouveaux OGM » en s'asseyant sur des décisions de justice européenne et française. C'est bien encore l'agro-business aux manettes de tout cela.

Alors que les urgences du renouvellement des générations et du climat nous éclatent à la figure et ne peuvent être ignorées. Alors que les pires attaques sur le modèle paysan se multiplient, par exemple contre l'élevage plein-air en ce moment même, l'agriculture paysanne est donc plus que jamais la solution pour la qualité des produits, l'autonomie par le lien au sol et au vivant, la répartition des volumes, l'installation, le sens du métier, l'adéquation entre relocalisation, climat et transition... Nous devons imposer, lors des prochaines échéances électorales le sujet de l'alimentation, du climat et de l'agriculture comme central et incontournable. C'est le but de notre projet de sécurité sociale de l'alimentation : remettre l'utilité publique de notre métier au cœur du débat démocratique. Voilà notre travail de syndicaliste paysan : continuer à peser de toutes les manières et sous toutes les formes sur les choix politiques et les orientations à prendre en France, en Europe, avec ECVC, et au niveau mondial, avec la Via Campesina. Protéger, installer, socialiser notre rôle est celui-là. Alors restons fermes ! ”

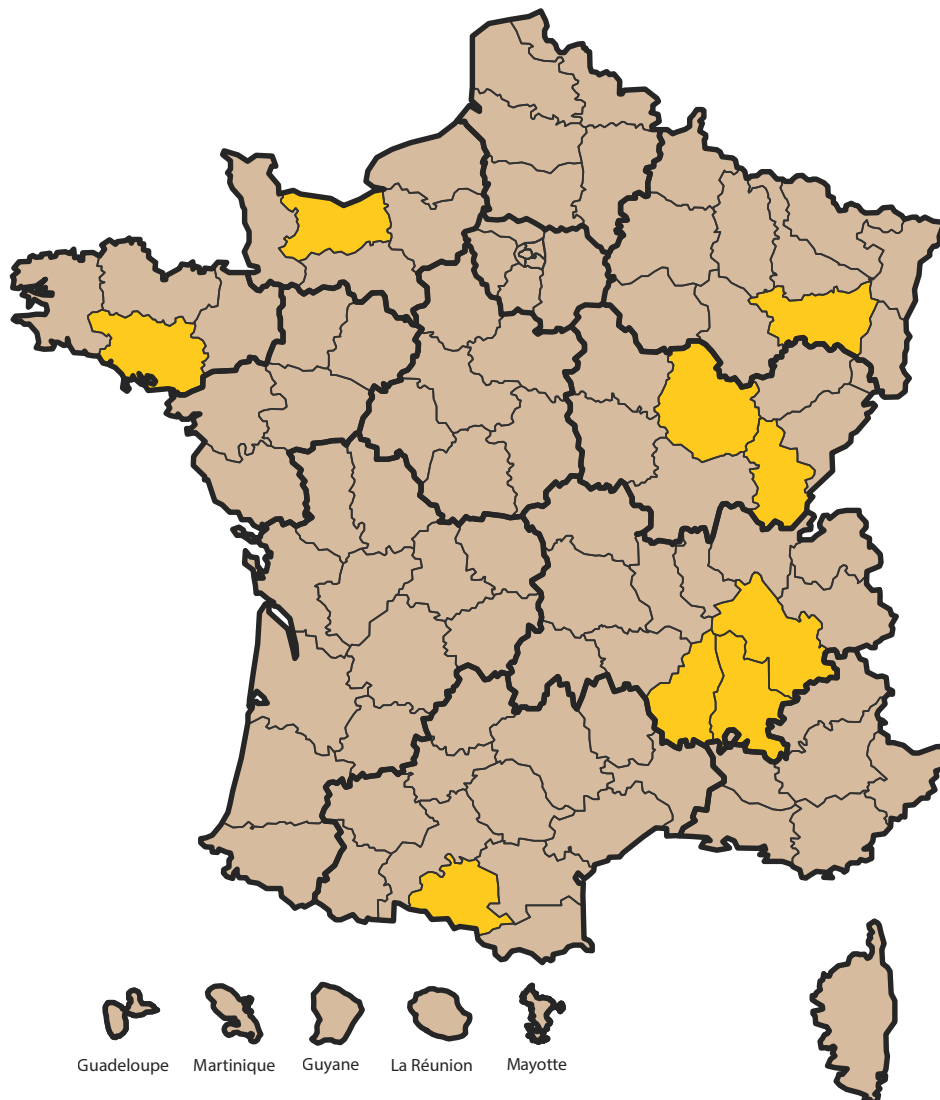
Ce congrès a aussi été marqué par la transmission symbolique du secrétariat opérationnel international de la Via Campesina, du Zimbabwe à l'Europe, et plus précisément en France puisque c'est la Confédération paysanne qui l'accueillera, au nom d'ECVC, pour huit ans. À l'image de l'ADN de notre syndicat, ce congrès a aussi été le point de départ de la caravane des droits des paysans et du monde rural qui va sillonner la France pour faire connaître et promouvoir auprès des acteurs institutionnels la déclaration des droits paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales adoptée à l'ONU.

<https://www.youtube.com/watch?v=c5bsu9nBdgQ>



LA NOUVELLE ÉQUIPE

À l'issue de ce congrès, un nouveau secrétariat national a été désigné par le comité national élu. Il est composé de 9 membres.



LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE EN CHIFFRES

9704 adhérent-es,
dont **1939** retraité-es

30% de femmes

14 motions et d'amendement
débatu durant ce Congrès

9 secrétaires nationaux élu-es pour
un mandat de deux ans

LE COMITÉ NATIONAL

Le comité national est l'instance de la Confédération paysanne qui prend toutes les décisions nécessaires au fonctionnement du syndicat. Ses compétences et sa composition sont définies par les statuts du syndicat. Il est composé de 64 membres titulaires et suppléant-es. Il se réunit toutes les six semaines. C'est le comité national qui nomme les représentants de la Confédération paysanne au Conseil supérieur d'orientation de l'agriculture, au Conseil national de l'alimentation, à France Agrimer, au Conseil économique, social et environnemental...

LE SECRÉTARIAT NATIONAL

Le secrétariat national est l'organe exécutif de la Confédération paysanne chargé de mettre en œuvre les décisions définies par le comité national. Il est composé de cinq, sept ou neuf membres : un-e porte-parole, un-e secrétaire générale, un-e trésorier-e et des secrétaires nationaux. Il est élu par le comité national pour un mandat de deux ans et il est renouvelé après chaque congrès. Il se réunit toutes les semaines.



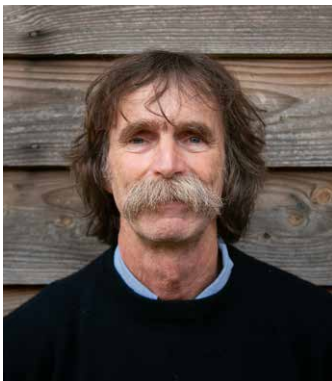
NICOLAS GIROD (JURA, 39)

Nicolas Girod est éleveur de montbéliardes dans le Jura depuis 20 ans avec son frère en GAEC. Avec 35 vaches sur 70 hectares, tout en herbe, ils produisent du lait à Comté. Il s'est engagé dans les instances nationales de la Confédération paysanne via la lutte contre l'industrialisation de l'agriculture. C'est son deuxième mandat en tant que porte-parole national. *« L'agriculture et l'alimentation sont au cœur de nombreux enjeux mis en lumière par la crise sanitaire et doivent donc être re-questionnées au vu des enseignements que nous devons tirer collectivement de ce moment particulier. Installer plus pour produire mieux, pour mieux nourrir et mieux vivre. C'est d'une autre démocratie agricole et alimentaire dont nous avons besoin et la Confédération paysanne est certainement la plus à même de porter cette pour les paysannes et paysans, pour nos territoires, notre alimentation et notre société. »*



VÉRONIQUE MARCHESSEAU (MORBIHAN, 56)

Véronique Marchesseau est éleveuse depuis 1997 à Langonnet dans le Morbihan. Elle a repris une ferme familiale en GAEC avec son conjoint. À l'origine volaille en hors-sol et vaches allaitantes conformément au modèle breton, la ferme est aujourd'hui principalement vaches allaitantes, une activité marginale d'accueil à la ferme après une conversion en agriculture biologique dans les années 2000. La commercialisation de leurs animaux se fait en filière longue via un groupement d'éleveurs/bouchers. Elle s'est d'abord investie dans le réseau Accueil paysan pendant 10 ans, puis à la Confédération paysanne. C'est son troisième mandat au CN et le deuxième au secrétariat national comme secrétaire générale. *« Réfléchir à notre organisation et notre temps de travail a toujours été une priorité pour nous et a permis mon engagement à la Confédération paysanne. Parce que l'agriculture paysanne est indispensable pour penser une société meilleure pour toutes et tous. »*



DENIS PERREAU (CÔTE D'OR, 21)

Denis Perreau est installé en EARL de 2 UTH sur une exploitation de 130 hectares depuis 1987 dans le nord de la Côte d'Or. Il est en zone intermédiaire où il produit des grandes cultures en agriculture biologique en filière longue depuis 2001 et des ovins viande en conventionnel, commercialisé en circuit court. Porte-parole de longues années de la Confédération paysanne départementale, c'est son deuxième mandat comme secrétaire national. Il est aussi porte-parole de la Coordination nationale pour la défense des semences fermières (CNDSF). *« Je veillerai au cours de ce mandat à ce que nous continuions à nous adresser à l'ensemble du monde paysan. »*



VINCENT DELMAS (DRÔME, 26)

Vincent Delmas est maraîcher et éleveur de brebis allaitantes dans la Drôme. C'est son deuxième mandat au comité national et son premier mandat comme secrétaire national. Il a été porte-parole de la Drôme pendant 10 ans, et est élu à la chambre d'agriculture. *« Je souhaite que ma culture politique et philosophique, mon expérience du travail en commun notamment dans les points de vente collectifs, fassent avancer le syndicat dont je partage depuis longtemps les valeurs : la justice, parce que si l'on ne se bat pas pour elle c'est l'injustice qui s'installe et l'égalité qui recule ; la dignité des personnes, car si on ne la soutient pas c'est l'humiliation qui s'installe et la dignité qui recule ; la solidarité, car si l'on ne se bat pas pour elle l'isolement s'installe et la solidarité recule ; la liberté, car si l'on ne se bat pas pour elle, l'arbitraire s'installe et la liberté recule aussi. Pour la défense de ces valeurs, pour des paysannes et des paysans nombreux(ses) et heureux(ses), je pense être utile à mon niveau, pour développer des actions, rajouter une dose d'humour dans celles-ci, donner envie au plus grand nombre de nous rejoindre en incarnant nos valeurs. »*



THIERRY JACQUOT (VOSGES, 88)

Thierry Jacquot s'est installé en 2003 avec sa conjointe dans son département natal les Vosges sur une ferme de 50 ha toute en herbe en bio en production de viande en vente directe de bisons américains des plaines et de vaches Hereford élevés naturellement en plein air intégral. Investi à la Confédération paysanne des Vosges en 2007 puis à la Confédération paysanne de Lorraine en 2010. Il est membre du Comité national depuis 2015 ; c'est son deuxième mandat de secrétaire national. *« Je milite à la Conf' parce que j'en partage la ligne politique et je pense qu'il n'y a qu'un modèle agricole mondial viable et durable possible qui est l'Agriculture Paysanne. Mon engagement pour ce nouveau mandat au SN portera principalement comme par le passé à amplifier l'aura de la Conf' au sein du monde paysan et de la société civile et de faire prendre conscience à l'Homme qu'il n'est rien sans son environnement naturel car pour moi pas de social sain et durable sans un environnement sain et durable. Je suis un altermondialiste convaincu et pour un changement radical de modèle sociétal pour que l'Humanité ait encore un avenir potable. »*



LAURENCE MARANDOLA (ARIÈGE, 09)

Laurence Marandola s'est installée en 2006 en haute montagne en Ariège sur une ferme diversifiée hors cadre familial et où tout était à faire dans des conditions difficiles : élevage de lamas (laine, portage en montagne, débroussaillage), plantes aromatiques et médicinales et jus de pomme, en AB. Aujourd'hui, 3 personnes travaillent sur la ferme. Auparavant, elle a vécu des années très riches en Bolivie en accompagnement de l'agriculture paysanne, qui marquent encore fortement ses engagements. « *Très rapidement, je m'engage syndicalement dans mon département et depuis les dernières élections professionnelles, je suis élue à la chambre d'agriculture de l'Ariège. Je suis au comité national depuis 4 ans, avec une forte implication sur les sujets montagne, pastoralisme, petites fermes et PAC.* ».



EMMANUEL MARIE (CALVADOS, 14)

Emmanuel Marie est installé depuis 2012 comme paysan boulanger dans le Calvados à Ouézy sur une ferme de 23 hectares en blé, petit épeautre, seigle, pois vert, tournesol, sarrasin, trèfle, luzerne... Une associée va bientôt le rejoindre sur la ferme et il travaille sur un projet d'élevage viande bovine normande dans les trois ans à venir. « *Sans le réseau de la Confédération paysanne je n'aurais pas pu m'installer, donc l'installation et le syndicalisme sont allés de pair, naturellement. Ce dont j'ai pu bénéficier à titre personnel, un réseau de paysans et paysannes qui vous accompagnent, qui sont liés à leur territoire, doit pouvoir se généraliser.* » Porte-parole de la Confédération paysanne du Calvados pendant 2 ans, élu à la chambre, Emmanuel Marie entame son deuxième mandat au comité national et son premier comme secrétaire national. Engagé dans la commission sociale depuis le début, il participe notamment aux groupes de travail sur les statuts et sur la sécurité sociale de l'alimentation. Ce qu'il voudrait faire au cours de ce mandat de SN : « *Développer la capacité de progrès social de la Confédération paysanne, intégrer en interne des visions différentes avec un projet suffisamment large mais clair sur ses fondamentaux, continuer à faire militer ensemble des gens qui n'ont pas forcément les mêmes choix stratégiques dans le spectre du progrès social.* »



MARIE-PIERRE RÉPÉCAUD (ISÈRE, 38)

Marie-Pierre Répécaud est paysanne-boulangère en polyculture élevage en Isère. Elle est installée en GAEC avec son compagnon depuis cinq ans à Velanne, avec trois salariés à temps plein. Leur ferme, auto-construite en bois, compte 55 hectares, dont 20h consacrés à la culture de céréales : blé, seigle, orge, petit épeautre, plus quelques graines de lin et de tournesol. Les céréales sont transformées sur place en farine grâce à un moulin à meule en pierre, puis en pain, au levain, avec un four à bois. A ces cultures, s'ajoutent un élevage de vaches allaitantes et de 450 poules pondeuses. Marie-Pierre Répécaud entame son troisième mandat au comité national de la Confédération paysanne, le premier en tant que secrétaire nationale. Elle a accueilli, avec son compagnon Pierre Berthet, sur sa ferme Des pierres gardées le congrès 2021. « *L'Isère s'est portée candidate pour organiser le congrès. Habituellement, le congrès se déroule dans un établissement scolaire. Cette année, c'était compliqué. Aucun ne parvenait à nous donner une réponse favorable. On s'est dit qu'il fallait le faire sur une ferme, sur un lieu privé. C'est innovant et dans notre ADN.* ».



PIERRE VIDAL (ARDÈCHE, 07)

Pierre Vidal est paysan à Saint-Pierreville, dans le centre de l'Ardèche. Sur sa ferme de 90 hectares, dont seuls 30 sont mécanisables, il élève 200 brebis et vend en direct, en caissettes, toute sa production de viande d'agneau. Il produit également des châtaignes dont il transforme à la ferme le tiers des récoltes pour la vente aux particulier.es. Il entame son troisième mandat au comité national de la Confédération paysanne. « *L'accueil de nouvelles populations rurales et l'installation – pérenne et viable - de nombreux paysans et paysannes est une de mes principales motivations pour son premier mandat au secrétariat national.* »

LE CONGRÈS « À LA FERME »

LA FERME DES PIERRES GARDÉES

La ferme des Pierres Gardées, située à Velanne en Isère, entre Pont de Beauvoisin et le Lac de Paladru, a été créée de toutes pièces il y a 5 ans sur les coteaux. Un couple, Marie-Pierre Répécaud et Pierre Berthet, y est installé en GAEC depuis 5 ans, avec trois salariés à temps plein.

Avant de devenir paysanne, Marie-Pierre Répécaud était institutrice. Elle s'installe pour la première fois en 2005 dans une ferme en bio. Celle des Pierres Gardées est sa troisième.

Pierre Berthet est paysan depuis la fin des années 80, Velanne est sa 5e ferme en bio en 16 ans.

Leur ferme, auto-construite en bois, compte 55 hectares, dont 20h consacrés à la culture de céréales - blé, seigle, orge, petit épeautre, plus quelques graines de

lin et tournesol. Des céréales transformées sur place en farine grâce à un moulin à meule en pierre, puis en pain, au levain, avec un four à bois.

Au végétal, s'ajoute un élevage de vaches allaitantes et de 450 poules pondeuses. Les œufs servant pour les pâtisseries et revendus au marché. La ferme fonctionne en effet en circuit court, en vente directe, sur les marchés et auprès des revendeurs locaux.

Cette ferme montre bien le lien possible entre végétal et élevage, en parfaite complémentarité. C'est aussi l'exemple d'une ferme qui crée de la valeur ajoutée et de l'emploi, autant de leviers pour mieux gérer aussi la transition agricole. C'est une ferme qui nécessite peu d'investissements ramené à l'emploi créé. Un bel exemple d'agriculture paysanne !



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs



Confédération paysanne
Auvergne-Rhône-Alpes



Confédération paysanne
Bourgogne-Franche-Comté



Confédération paysanne
Bretagne



Confédération paysanne
Centre-Val de Loire



Confédération paysanne
Grand-Est



Confédération paysanne
Hauts-de-France



Confédération paysanne
Île-de-France



Confédération paysanne
Normandie



Confédération paysanne
Nouvelle-Aquitaine



Confédération paysanne
Occitanie



Confédération paysanne
Pays de la Loire



Confédération paysanne
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Via Campesinola

